

ASSISES DE L'ANIMATION : PLAN D'ACTIONS "POUR UN RENOUVEAU DE L'ANIMATION EN ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS"

Date de création : 22/02/2022
Date de première publication : 22/02/2022
Date de version publiée : 22/02/2022
Date de début de publication : 22/02/2022
Date de fin de publication : 31/01/2023

FACILITER L'ACCÈS DES ANIMATEURS PROFESSIONNELS À DES FORMATIONS DE QUALITÉ

MESURE 8 : L'ACCÈS À LA FORMATION POUR TOUS

Afin de garantir l'accès de tous les animateurs à la formation continue, le Comité de filière sera missionné pour trouver les voies et moyens d'un engagement de tous les employeurs, privés comme publics, à ne laisser aucun animateur sans formation après trois années d'exercice professionnel.

FICHIERS SOURCES

[Dossier de presse](#)